

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince Albert est arrivé le 15 novembre au Château de Kreuth, chez S. A. R. le Duc Charles-Théodore de Bavière.

Dès l'arrivée du Président Krüger en Europe, le Prince Albert a fait parvenir à Son Excellence, la dépêche suivante :

« Je vous exprime, dès votre arrivée en Europe, mon admiration pour l'exemple d'énergie, de noblesse et d'humanité que vous offrez au monde. »

Le Président a aussitôt répondu ainsi :

« Très sensible, Monseigneur, à votre gracieux mot de bienvenue, je viens vous en remercier de tout cœur, ainsi que des aimables messages que le docteur Leyds m'a transmis. »

S.-J.-P. KRUGER. »

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

L'*Estudiantina Monégasque* a fêté, à son tour, avant-hier soir dimanche, la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. A six heures et demie, un banquet auquel ont pris part tous les membres de la Société et leurs invités, a eu lieu à l'hôtel Beau-Site. A la table d'honneur avaient pris place le dévoué président de l'*Estudiantina*, M. Bernard Treglia, ayant à ses côtés M. le Cher de Loth, adjoint au maire et président de la *Société Philharmonique*; M. Félix Gindre, président de la Société Chorale l'*Avenir*; M. le Cher Marquet, président de la *Lyre Monégasque*; M. François Médecin, président de la Société des Régates; M. Henri Roustan, président du Sport Vélocipédique Monégasque, et M. Théodore Gastaud, président de la Société de Gymnastique l'*Etoile*. La salle du banquet avait été décorée avec beaucoup de goût.

Au dessert, S. Exc. M. le Gouverneur Général a honoré les convives de sa visite et a prononcé une allocution, au cours de laquelle, après avoir félicité l'*Estudiantina* de ses progrès, il a porté la santé de toutes les Sociétés monégasques et à leurs présidents.

Ces paroles ont été suivies d'un toast, respectueusement porté par M. Bernard Treglia à Leurs Altesses Sérénissimes.

La soirée s'est terminée au théâtre des Variétés, où les membres de l'*Estudiantina* avaient organisé un fort agréable concert, auquel ont assisté leurs familles, et qui a été suivi d'une joyeuse sauterie, qui s'est prolongée fort tard dans la nuit.

Vendredi dernier a été célébré à Fontainebleau le mariage de M. Georges Barbier, directeur de la Société Monégasque de Panification modèle, officier du Mérite agricole, avec M<sup>lle</sup> Jeanne Flon. Parmi les nombreux amis des deux nouveaux époux qui ont assisté à la cérémonie, se trouvait M. Cabirau, directeur de la Société des Bains de Mer, venu tout exprès de Monte Carlo.

D'autre part, a été célébrée samedi à Marseille, l'union de M. Delpin, fils de notre hôte, M. Henri Delpin, propriétaire à Monte Carlo de la coquette villa « La Radiouse ». M. Delpin a épousé M<sup>lle</sup> Marie-Thérèse Lorenzy-Palanca, fille du grand industriel bien connu à Marseille. M. Georges Bornier, directeur général de la Société des Bains de Mer de Monaco, et M. le comte Frantz de la Tocnaye étaient témoins du marié; ceux de la mariée étaient M. Félix Eydoux et M. le docteur F. Baudoin. Dans la nombreuse affluence d'amis et d'invités se trouvaient MM. Favier Maunier, Léon Gazet, J. Lagorio, Grau, Lemoine et plusieurs autres notabilités du haut commerce marseillais.

On a appris avec regret dans la Principauté la mort du comte de Montgomery, qui comptait au nombre de nos hivernants fidèles. Le comte de Montgomery est décédé à Paris au moment où il s'appretait à retourner en sa villa Aréthuse, au cap Martin, cette belle demeure qui était un des rendez-vous les plus recherchés de notre société mondaine.

Le défunt était le fils de lord Pembroke de Montgomery. D'un cœur élevé et généreux, il savait faire le bien et fut entouré de l'estime de tout le monde.

Selon la volonté formelle du défunt, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité hier lundi, à Chevreuse, le pays de sa femme, où il avait acheté une propriété, « Le Claireau ».

Une nombreuse affluence d'amis et de notabilités monégasques ont assisté, jeudi dernier, à la cérémonie funèbre de la levée du corps de M. Eugène Marion, dont l'assassinat commis sur la route de Menton, à peu de distance de la frontière de la Principauté, a causé une si vive et si légitime émotion dans toute la région.

On s'est réuni à la villa du Mont-Agel chez l'oncle de l'infortuné défunt, et de là, l'assistance s'est rendue en voiture à la villa située en territoire français où avait été transporté le corps et où a eu lieu la triste cérémonie. Le clergé de Roquebrune a dit les prières des morts et a donné l'absoute dans une salle qui avait été transformée en chapelle ardente. Le cercueil, accompagné par le malheureux père du défunt, a été ensuite transporté à la gare de Menton par un fourgon des pompes funèbres et il est parti pour son pays natal où ont été célébrées les obsèques.

Nous adressons à M. Marion, le sympathique Président du Comité de bienfaisance de la Colonie française de Monaco, et à toute sa famille si cruel-

lement éprouvée, l'hommage de nos sincères compliments de condoléance.

Avec un zèle très louable et plus utile que jamais à cette époque de l'année, la Police de la Principauté, a ces jours derniers surveillé et arrêté un certain nombre de repris de justice de passage, qui ont été reconduits à la frontière après notification d'arrêtés d'expulsion.

La Société des Régates de Monaco a l'honneur d'informer MM. les artistes, membres de la Société et étrangers, qu'un concours d'esquisses de bannières pour la bataille de fleurs de Monte Carlo 1901 est ouvert.

Des prix consistant en médailles et objets souvenirs seront décernés aux projets primés.

Les esquisses devront parvenir au siège de la Société au plus tard le 15 courant, avant 6 heures du soir.

Pour faciliter l'exécution des bannières, la plus grande dimension en largeur devra être de 0,55.

Les esquisses seront à l'échelle de vingt centimètres par mètre.

Les projets ne seront pas signés, ils devront porter une devise, cette devise sera reproduite sur une enveloppe cachetée qui contiendra le nom et l'adresse du concurrent.

Les projets primés resteront la propriété de la Société.

### Acte de probité :

Une jeune fille, Angeline Vial, âgée de 16 ans, demeurant au Castelleretto, maison Lorenzi, a déposé au commissariat de la Condamine un porte-monnaie rouge en cuir de Russie, contenant une petite somme d'argent, et trouvé par elle sur l'avenue de la Gare de Monaco.

Ce porte-monnaie a été réclamé peu après par M<sup>me</sup> Lucie Maglione, demeurant 2, rue Antoinette, et lui a été restitué.

M. Duval, commissaire de l'Inscription maritime de l'arrondissement de Nice, accompagné de M. Boyer, trésorier des Invalides de la marine, a procédé, jeudi dernier, à l'ouverture du tronc placé par les soins de la Société des Bains de Mer à la porte du Casino de Monte Carlo.

Cette opération a eu lieu en présence de M. Barthélemy, commissaire spécial, et procès-verbal en a été dressé. Une somme de 168 francs a été retirée du tronc et versée entre les mains de M. le Trésorier des Invalides de la marine.

Hier soir, vers six heures, le garçon cocher Pierre Scaravelli, conduisant la voiture de place n° 138, stationnait devant l'avenue de la Madone, au milieu d'un groupe de camarades, lorsqu'une femme âgée d'une quarantaine d'années vint lui chercher querelle et lui porta deux coups de stylet à l'épaule et dans la région du rein. Le blessé fut conduit à la pharmacie Cruzel. Ses blessures sont heureusement sans gravité. La femme, au-

teur de l'attentat, a été arrêtée et mise à la disposition de la justice.

C'est devant une salle déjà des plus brillantes qu'a eu lieu la première représentation de *Les Maris de Léontine*; l'amusante comédie-vaudeville de M. Alfred Capus a soulevé l'hilarité de la salle et ce n'a été jusqu'à la fin qu'un *crescendo* de gaieté, justifié par la donnée fort drôle de la pièce: il s'agit d'une nouvelle variation sur le thème des surprises du divorce, dont l'ingéniosité et l'esprit de M. Alfred Capus ont su tirer les effets les plus réjouissants: sans entrer dans tous les détails, disons, pour fixer les idées, qu'il est question d'un brave homme nommé Dubois, lequel, après avoir dû divorcer de sa femme Léontine dont la conduite a été par trop légère, obtient à Châtellerault un poste de commissaire de police.

Entre temps, Léontine épouse un certain baron de la Jambière, lequel est à son tour amené à constater les infidélités de sa femme; le hasard, qui est le dieu des vaudevillistes, fait que cette tragédie conjugale a précisément lieu à Châtellerault, et que c'est le nouveau commissaire de police, l'ancien mari de Léontine, qui est amené par ses fonctions à constater le flagrant délit; on juge de la drôlerie de cette situation dont le développement comique se poursuit jusqu'au bout.

La pièce de M. Capus a été excellemment jouée par la spirituelle et jolie Marcelle Lender (Léontine) et par MM. Matrat (Dubois) et Bonarel (Baron de la Jambière), dont les mines ahuries ont fait la joie de la salle. M<sup>mes</sup> Murger et Revelia, MM. Rambert et Maury complétaient à souhait ce parfait ensemble.

Le théâtre de Monte Carlo donnera ce soir la première représentation d'une fort jolie comédie en 3 actes de M. Maurice Vaucaire, *Petit Chagrin*, dont le principal rôle sera interprété par son créateur M. Gauthier.

Après *Petit Chagrin*, qui sera joué aujourd'hui et demain, nous aurons:

Mardi 11 et mercredi 12, le *Béguin*, comédie en 3 actes de Pierre Wolf (avec le concours de MM. Gauthier et Matrat et de M<sup>lle</sup> Rosa Bruck).

Vendredi 14 et samedi 15, la *Parisienne*, comédie en 3 actes de M. Henri Becque (pour le début des représentations de M. Antoine et de sa troupe).

Toujours en quête de nouveautés, M. Léon Jehin nous a, pour le deuxième concert classique, offert plusieurs auditions inédites: C'a été d'abord *En Été*, symphonie descriptive de J. Raff; cette importante composition témoigne chez l'auteur d'une science consommée de l'instrumentation et de l'harmonie. L'inspiration en est agréable sans pourtant s'élever à une très grande hauteur. Le public lui a néanmoins fait bon accueil, en raison d'une interprétation excellente et très soignée.

Le succès de la journée a été pour la *Psyché* de César Franck; la phrase de Psyché endormie, celle de l'enlèvement, celle du réveil, sont magistralement traitées et marquent clairement le sceau du génie. Cette admirable musique, puissamment rendue par l'orchestre de Monte Carlo, a soulevé l'enthousiasme des auditeurs, et c'était justice.

Les *Murmures de la Forêt*, de Richard Wagner, n'ont pas été moins applaudis; la poésie sylvestre de cette délicieuse page a d'ailleurs été exprimée avec beaucoup de légèreté par la baguette de M. Jehin.

Le concert se terminait par la première audition de *Catalonia*, suite populaire espagnole de M. Albeniz; cette composition rythmique, colorée, pittoresque mais un peu trop bruyante, a clos d'une façon intéressante ce magnifique concert.

Dans ses audiences des 27 et 29 novembre dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

François Allegro, né à Civezza (Italie), le 29 novembre 1857, ouvrier mineur, sans domicile,

six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Philippe Magliochetti, né à Fumone (Italie), garçon de café, demeurant à Nice, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Pascal Rosso, né à Lagonegro (Italie), le 25 mai 1853, étameur, demeurant à Villefranche, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Alphonse-Etienne Vacon, né à Marseille, le 20 juin 1846, bijoutier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 fr. d'amende (même délit);

Pierre Douat, né à Urt (Basses-Pyrénées), le 24 novembre 1873, graveur sur métaux, demeurant à Monaco, trois mois de prison et 50 francs d'amende, pour outrages publics à la pudeur;

Candido Curti, né à Vallecrosia (Italie), le 9 juillet 1869, négociant, demeurant à Monaco, 16 fr. d'amende, pour exercice de la profession de logeur sans autorisation;

Sébastien Giacheri, né à Lesegno (Italie), le 30 juillet 1840, propriétaire à Monaco, y demeurant, 25 francs d'amende (par défaut), ordonné d'office l'exécution des travaux prescrits, pour infraction à l'Ordonnance sur l'hygiène publique.

Jeudi 6 Décembre 1900, à 2 heures 1/2 du soir

### 3<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN  
avec le concours des Chœurs du Casino

Chef: M. LOUIS VIALET

*Symphonie en sol mineur* (n<sup>o</sup> 1)..... B. Kalinnikow.  
(Première audition).

A. Allegro moderato — B. Andante commodamente — C. Scherzo, allegro non troppo — D. Finale, allegro moderato.

*Ouverture pour un jour de fête*..... Beethoven.  
(Première audition).

*L'An Mil* (poème symphonique en 3 parties avec Chœurs) G. Pierné.

A. Miserere mei — B. Fête des fous et de l'âne  
Une voix: M. ARNAUD.

C. Te Deum laudamus.

*Tannhäuser* (Marche des Nobles)..... Wagner.  
Avec les CHŒURS.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

#### Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

Lundi 17 décembre 1900. — *Prix d'Ouverture*, 500 fr.  
Mercredi 19 décembre. — *Prix d'Ivoire* (handicap), 500 fr.  
Vendredi 21 décembre. — *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.

Lundi 24 décembre. — *Prix de Noël*, 500 francs.  
Mercredi 26 décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 francs.

Vendredi 28 décembre. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 500 francs.

Lundi 31 décembre. — *Prix Gajoli*, 500 francs.  
Mercredi 2 janvier 1901. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 4 janvier. — *Prix Briasco*, 500 francs.  
Lundi 7 janvier. — *Prix Verdavaine* (handicap), 1,000 fr.  
Mercredi 9 janvier. — *Prix Lonhienne* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 11 janvier. — *Prix de Soragna*, 1,000 francs.  
Lundi 14 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.  
Mercredi 16 janvier. — *Prix Journu* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 17 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.  
Samedi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

Avis. — Le stand sera ouvert aux amateurs tous les jours, de 10 heures à 11 heures et demie, excepté les jours de Concours et les dimanches.

## Lettre de Paris

Paris, 3 décembre 1900.

La nomination du prince Radolin, comme ambassadeur d'Allemagne à Paris, en remplacement de M. de Münster, qui prendra sa retraite au mois de janvier, est considérée comme certaine dans les cercles officiels allemands. La *Gazette de Cologne* dit que ce diplomate était particulièrement qualifié pour recevoir la succession du prince de Münster à cause de sa connaissance parfaite des affaires françaises, et de sa distinction et de sa courtoisie person-

nelles. Quelques détails biographiques sur le futur ambassadeur sont donc tout à fait d'actualité:

Le prince Radolin a été le confident, l'ami le plus intime — l'ami des mauvais jours surtout — de l'empereur Frédéric; et en effet, le prince Radolin a passé de longues années auprès du kronprinz, en qualité de chef de la maison du prince impérial et royal, et pendant tout le temps de son long martyre, a partagé avec l'impératrice Frédéric les soins auprès du malade.

Le prince Radolin est un diplomate de carrière; il a passé toute son existence dans les ambassades, jusqu'au jour où, de ministre de Prusse à Weimar, il fut attaché, comme maître de la cour, à la personne du kronprinz. Son rôle de diplomate n'était pas fini, bien au contraire; il était le porte-voix du prince, et cette voix a été toujours écoutée. Le prince a eu pour ce serviteur, dévoué jusqu'à l'abnégation, une amitié solide et sincère; aussi, à peine monté sur le trône, un des premiers actes souverains de l'empereur Frédéric était de lui conférer le titre de prince, le 16 avril 1888, sous la dénomination de prince Radolin, et de le nommer grand-maréchal de la cour.

Jusqu'à ce moment, le nouveau prince Radolin ne portait que le titre de comte Leszzyz de Radolin-Radolinski; il appartient à cette très ancienne famille noble de la Pologne connue dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Fort riche, très apparenté avec la plus haute noblesse de son pays d'origine, très grand seigneur et surtout excessivement cultivé et instruit. Marié à Londres en 1863 à une Anglaise, lady Catherine Howard-Waxefield, qu'il a perdue en 1880, il s'est remarié en 1892 à Jeanne comtesse d'Oppersdorff, d'une très grande maison de la Silésie, laquelle est moitié française par sa mère, qui était une Talleyrand-Périgord. En effet, feu la comtesse d'Oppersdorff était la fille d'Alexandre-Edmond marquis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino et fut par conséquent la sœur du duc de Dino actuel et cousine germaine du prince de Sagan, duc de Talleyrand, de Sagan et de Valencay actuel, du marquis de Castellane, de la princesse Antoine Radzivil née de Castellane, de l'ex-princesse de Fürstenberg, actuellement comtesse Jean de Castellane. C'est dire que la princesse Radolin se trouve être apparentée avec une grande partie de la haute noblesse de France.

Le comte Jean Oppersdorff, fidéi-commissaire à Ober-Glogan en Silésie, est marié à la princesse Dorothee Radziwill.

M. Gustave Charpentier, l'auteur de *Louise*, s'est ému du sort des ouvrières parisiennes. Il pense, en ce qui concerne leur éducation, que les œuvres dramatiques, notamment celles des grands théâtres: Comédie-Française, Opéra-Comique, Odéon, etc., où s'expriment, par les vers et la musique, les plus nobles sentiments humains, élèveraient l'âme de la femme, et lui feraient, sinon oublier, mais accepter d'une énergie plus sereine, les fatigues, les déceptions et les misères de la vie. En conséquence, il adressa cette circulaire aux auteurs:

« Mon cher Confrère,

« Pour répondre au désir des ouvrières parisiennes, je « sollicite, en faveur de ces petites fées du travail, vos « billets d'auteur les lundis de chaque semaine.

« J'ose espérer que votre sollicitude pour les humbles, « injustement privés de spectacles jadis populaires, vous « rendra sympathique ma proposition. Vous saisissez avec « joie l'occasion d'affirmer efficacement le droit de tous à « la Beauté, que de magnifiques et vaines paroles ont « jusqu'ici proclamé. »

Il y a lieu de féliciter l'auteur de *Louise* de sa gracieuse initiative. Cependant, je prévois que ce rêve restera tout bonnement à l'état de rêve. Je m'explique: les travailleuses qui sont le plus sevrées de « Beauté », celles que le théâtre consolera de la tristesse de vivre, ce sont les ouvrières des usines, ce sont encore les écossaises de pois, les imprimeuses, les « petites mains » pour travaux faciles, etc., métiers où l'on gagne, en se dépêchant, de un à deux francs par jour. Or, celles-là qui n'ont jamais revêtu que le sarrau noir ou la camisole de pilou, qui ne connaissent d'autres coiffures que le chignon, l'épée, et que le fichu de laine, l'hiver; celles-là qui n'ont jamais mis de chapeau ne sauraient et ne pourraient être, malgré la courtoisie des auteurs, admises dans les grands théâtres, et la générosité de M. Charpentier n'y pourra rien. Quant aux autres, celles qui mettent toques et collets, qui gagnent de trois à cinq francs par jour, il ne leur est pas impossible, si elles le désirent, de prélever un franc sur leurs gains de la semaine ou du mois pour entendre les *Erinnyes* au Français, et cinquante centimes, un lundi, pour aller applaudir Molière et Corneille à l'Odéon, car ce théâtre, chacun le sait, donne fréquemment des représentations populaires à prix réduit. La thèse de M. Charpentier n'a donc pas de valeur, faute d'arguments. Mais n'importe! son idée est généreuse, toute idée généreuse est belle, et toute belle idée, enfin, est bonne à dire.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La télégraphie sans fil entre l'Angleterre et le continent.** — De nouvelles expériences de télégraphie sans fil viennent d'être instituées entre la *Princesse-Clémentine*, l'un des paquebots faisant le service Ostende-Douvres, et le petit village belge de la Panne. En ce point le mât a 39<sup>m</sup> 60 de hauteur.

Des messages ont pu être échangés du navire à la terre ferme, aussi bien au départ d'Ostende qu'en mer et à l'arrivée à Douvres. La transmission s'effectue au taux de 20 mots à la minute. La distance entre la Panne et Douvres est de près de 100 kilomètres.

**L'origine de l'eau du Gulf-Stream.** — M. Cleve a présenté devant l'Académie des sciences de Stockholm des vues nouvelles sur l'origine du Gulf-Stream, vues dont nous empruntons l'analyse à *Die Natur*.

Sous la désignation d'eau du Gulf-Stream, les hydrographes comprennent l'eau de l'océan Atlantique septentrional qui renferme environ 35 p. 100 de sel; cette désignation vient de ce que l'on pensait que cette eau provenait du Gulf-Stream, c'est-à-dire du courant superficiel qui prend naissance dans le golfe du Mexique. Or l'étude de la répartition géographique des organismes du plankton a conduit M. Cleve à considérer cette manière de voir comme fautive, au moins pour la plus grande partie de « l'eau du Gulf-Stream », cette eau venant bien plutôt, selon lui, de la côte ouest de l'Afrique et devant, par conséquent, être amenée par un courant sous-marin.

Le nombre de formes du plankton est considérable; dans son travail, M. Cleve s'occupe surtout de la répartition des espèces suivantes: *corycaeus rostratus*, *clausocalanus arcuicornis*, *acartia clausii*, *centropages typicus*, *dictyocysta elegans*, *undella caudata*, etc. Il montre que les formes qui se trouvent sur une étendue importante suivent la partie est de l'océan Atlantique ou la côte d'Afrique entre les Açores et l'Europe, et suivant, ensuite les courants des Antilles et de la Floride, paraissent s'unir aux formes venant de la partie est de l'océan Atlantique pour gagner ensuite l'Islande et même le Spitzberg.

M. Cleve pense que « l'eau du Gulf-Stream », coulant d'Afrique vers les Açores et l'Europe, s'étend à l'Ouest jusqu'à atteindre la côte d'Amérique; elle incline ensuite au Nord vers l'Islande et le canal des Féroé. De mars à mai, le plankton typique s'étend le long du 50° degré de latitude Nord, depuis l'Amérique jusqu'à l'Angleterre, en juin, il atteint l'Islande pour s'étendre ensuite vers l'Ouest jusqu'au Groënland, où quelques exemplaires gagnent le détroit de Davis en octobre. Les autres espèces suivent le courant vers l'Islande septentrionale en septembre; d'autres gagnent le Spitzberg, où on les trouve déjà en août.

**La pêche à vapeur en Allemagne.** — De plus en plus on comprend qu'il faut modifier les antiques procédés de pêche et que, là comme ailleurs, la vapeur est susceptible de rendre les plus grands services; aussi les vapeurs de pêche se multiplient-ils un peu partout, mais nulle part autant qu'en Allemagne. D'après les organes de la presse spéciale, on en compte plus de 130, qui appartiennent principalement aux ports de Bremerhaven et de Geestemunde; un certain nombre ressortent aux ports de Brême, de Hambourg, d'Altona, les autres sont répartis un peu partout sur les côtes. Nous avons dit « bateaux à vapeur », mais exprimons-nous de noter que le moteur est à pétrole pour quelques-uns d'entre eux; pour les autres, on a point hésité à adopter les machines compound qui donnent des résultats économiques fort appréciables.

Le tonnage ne dépasse point généralement 70 tonneaux, et beaucoup de ces bateaux de pêche n'en ont même que 30, du moins à Bremerhaven, tandis que la moyenne atteint 60 tonneaux à Geestemunde. Nous pouvons citer un de ces bateaux, appartenant au port en question, qui a une jauge nette de 97 tonneaux: c'est le *Friedrich-Albert*, qui mesure 39<sup>m</sup>, 5 de long sur 6<sup>m</sup>, 5 de large, avec un creux de 3<sup>m</sup>, 50. Sa coque est du reste en acier.

**Les nouveaux essais du ballon dirigeable de Zeppelin.** — Le grand aérostat dirigeable du général comte de Zeppelin s'est élevé le 17 octobre dernier au-

dessus du lac de Constance, et a pris son vol dans les airs, évoluant avec aisance et marchant contre le vent. Le roi et la reine de Wurtemberg assistaient aux expériences sur le vapeur *Schauspiel*.

Ce ballon, sur lequel nos voisins d'outre-Rhin fondent de grands espoirs, ne mesure pas moins de 120 mètres de longueur. Il a assez la forme d'un énorme crayon à estomper. Ce Léviathan des airs cube 11,000 mètres cubes et chaque gonflement atteint le joli prix de 12,500 francs. Ajoutons, puisque nous sommes dans les chiffres, que sa construction n'a pas coûté moins de 1,250,000 francs. Le roi de Wurtemberg et, assure-t-on officieusement, l'empereur Guillaume sont directement intéressés à la réussite de ce nouveau ballon dirigeable.

L'enveloppe du ballon est en treillis d'aluminium, divisé par seize cloisons transversales. Elle contient dix-sept ballonnets indépendants, afin d'éviter toute catastrophe au cas où l'un des ballons créverait. L'aéronef porte deux nacelles reliées téléphoniquement et le mouvement lui est donné par deux moteurs à pétrole actionnant quatre hélices.

Sur un câble court un poids de 100 kilogrammes; ce poids, en se déplaçant vers l'avant ou l'arrière, incline l'aérostat.

Depuis de longs mois, le ballon de Zeppelin était soigneusement caché aux yeux de tous dans un hangar flottant ancré en rade de la ville de Mansfeld, près de Friedrischafen, sur le lac de Constance.

Le 2 juillet au soir, le ballon essaya une sortie par petite brise et se comporta bien. Nous avons parlé déjà de cette expérience.

Le 17 octobre, parti à 4 h. 45 de Mansfeld, l'aérostat s'est élevé à 600 mètres et a pris la direction d'Immerstadt. Il a tenté avec succès plusieurs essais de direction contre un vent d'est-nord-est et est descendu vers 6 heures à 1 kilomètre de Mansfeld, aux bords du lac.

D'après les dépêches, le ballon a fait 11 kilomètres en s'éloignant du lac; il a viré de bord puis est revenu planer au-dessus du lac; enfin il a été remorqué dans son hangar. M. Hergesell dirigeait les observations faites à terre pour déterminer la route du ballon. M. de Zeppelin était dans la première nacelle avec l'ingénieur Burr et le lieutenant de Krogh; dans la seconde se trouvaient M. Wolf et le mécanicien Gross.

Le 21 octobre, un nouvel essai fut tenté avec le même succès.

Certes, ces résultats sont intéressants; d'ailleurs, les expériences vont continuer ces jours-ci; il faut attendre pour conclure que le comte Zeppelin soit parvenu à lancer l'aérostat contre un vent violent, et surtout à lui faire accomplir un voyage à courbe fermée, c'est-à-dire revenir à son point de départ, comme le fit le ballon *France*, de MM. Krebs et Renard, dès 1884.

**Les poissons aveugles des cavernes.** — Le Jardin zoologique de Londres vient de recevoir quelques spécimens des poissons aveugles de la fameuse caverne américaine du Mammoth (Mammoth cave), dans le Kentucky; il semble qu'on n'en avait jamais eu de spécimens vivants en Europe, sauf en 1870, où le Jardin zoologique de Dublin en avait possédé cinq. Ils étaient rapidement morts d'une maladie parasitaire.

LETTRES ET ARTS

**Le Palais des Beaux-Arts à Paris.** — M. Deglane, architecte de la partie principale du Grand Palais, se hâte de faire achever les travaux de décoration de sa façade sur l'avenue Nicolas II.

Ces travaux seront terminés au moment de l'ouverture du Concours hippique et des Salons, et M. Deglane a déclaré que s'il restait encore quelque chose à faire à cette époque, il en ajournerait l'exécution, afin de ne pas masquer d'échafaudages l'édifice pendant la grande saison parisienne.

Tandis que l'on remplace en ce moment les groupes en stuc du perron par des pierres de taille et que les sculpteurs finissent l'encadrement des médaillons du péristyle sous la colonnade, on vient de terminer dans les ateliers de fonderie le martelage de deux magnifiques quadriges en cuivre repoussé de Récipon, qui vont être

placés sur les deux piédestaux occupant le sommet de chaque extrémité de la façade.

L'un de ces quadriges est conduit par la Renommée passant au galop de ses coursiers fougueux sur le Temps.

L'autre, conduit par Apollon, dieu des Arts et de l'Harmonie, qui écrase la Discorde, paraîtra au moment du Salon une heureuse allusion à l'état des esprits dans les deux sociétés naguère rivales.

**A l'Institut de France.** — L'Académie des sciences morales et politiques a tenu sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Germain.

Suivant la tradition, le président, après avoir fait l'exposé critique des prix décernés par la Compagnie, a salué la mémoire des membres disparus au cours de l'année, MM. Lévêque, Zeller et Ravaisson-Mollien.

Puis, M. Georges Picot, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une notice sur la vie et les travaux de Léon Say, dont nous ne pouvons, malheureusement, faute de place, donner des extraits. Cette étude, très documentée, très littéraire, où le rôle de Léon Say apparaît dans toute son ampleur, a obtenu le plus vif succès.

VARIÉTÉS

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

*La philosophie de la longévité*, par JEAN FINOT. — Un vol., in-8°, de 330 pages; Paris, Schleicher, 1900.

Voici un livre qui est certainement appelé à avoir beaucoup de lecteurs; car si l'art de vivre longtemps est une de ces questions qui ne laisse personne indifférent, cette « philosophie de la longévité » pourrait aussi être intitulée « méditations sur la mort », et certes il n'est aucun sujet qui préoccupe autant l'humanité vivante que la mort.

Ces méditations de M. Finot, hâtons-nous de le dire, ne sont d'ailleurs pas tristes; elles s'efforcent au contraire de nous montrer la mort sous un aspect tout différent de celui qu'on a coutume de lui donner, et de nous la faire considérer comme un incident plutôt négligeable: « La terreur de la mort, dit l'auteur, issue de la crainte de l'inconnu, alimentée par les légendes et les superstitions, par les artistes, par les religions, produit de la pensée humaine mal dirigée et de mauvaises définitions acceptées à la légère, liée d'une façon excessive aux horreurs de l'enfer et inséparable des affres indicibles du départ, cette terreur de la mort, qui, par une ironie suprême, raccourcit encore la vie, pourrait être affaiblie, sinon déracinée. La mort, devenue de la sorte une nouvelle phase de la vie, et la continuation de celle-ci sous des formes rendues accessibles à notre entendement, contiendrait des trésors d'apaisement. Source de consolation, elle prodiguera des armes efficaces contre le pessimisme envahissant. Le désenchantement de notre existence, trop serrée entre le terme de l'arrivée inconsciente et son départ brusque et redouté, entre pour beaucoup dans la tristesse contemporaine. La foi en l'immortalité de l'âme ne cessant de faiblir, nous nous trouvons, au point de vue sociologique, amenés à la compenser par la foi en l'immortalité du corps... »

Ce n'est point d'ailleurs par des rêveries que l'auteur répond aux divers problèmes que la mort suscite avec une si grave insistance; mais il nous donne toutes les réponses, toutes les solutions que la science contemporaine a pu leur apporter, nous ouvrant même, par l'exposé des tentatives de synthèse de la matière vivante, par celui des curieuses expériences récemment faites en Amérique sur la germination des œufs non fécondés, par celui enfin de piquantes et un peu paradoxales considérations sur la vie de la matière inorganique, le vaste et vague horizon de la science de demain; et disons-le, c'est bien parce qu'il a voulu rester sur le terrain de la science positive, qu'il n'a peut-être pas réussi à faire de la mort l'incident négligeable, voire même l'événement consolateur qu'il nous promettait.

Ainsi M. Finot nous rappelle d'abord que la durée de la vie augmente, et que les cas d'extrême longévité sont plus nombreux qu'on ne croit. Sans doute, mais enfin il faut mourir; et les cas des centenaires nous intéressent tout juste autant que les numéros gagnants des gros lots de loterie. La vieillesse, nous disait récemment M. Metchnikoff, est une maladie spéciale; soit, mais c'est une maladie incurable, et fatalement mortelle.

Mais, ajoute l'auteur, si la vie est le mouvement, le monde des tombeaux en déborde. Aussitôt la bière fermée, des êtres, aussi chers à la source principale des choses que le sont les humains, remplissent d'un bruit fiévreux et agité notre dernier refuge. Sans doute, mais cette faune des tombeaux, ces travailleurs de la mort, toute cette vie, assurément intéressante pour le philosophe inspire l'horreur plutôt qu'elle ne console.

Et tout en approuvant M. Finot de blâmer la création, qui rend à l'état inorganique cet azote précieux tout prêt pour de nouvelles combinaisons organiques, tout adapté à de nouvelles vies, et retarde ainsi l'œuvre de la nature, nous sommes forcé d'avouer que les destinées à longue échéance de cet azote organique n'ont pas le don de nous émouvoir.

Une chose seule nous intéresse : c'est notre personnalité faite de la conscience de l'existence actuelle et de nos souvenirs; et précisément cette personnalité, qui est tout, et qui n'est rien, qui disparaît dans le sommeil et la maladie, qui se dédouble et se transforme par l'hypnotisme, sorte d'écran fluorescent dont la luminosité est liée aux processus de désagrégation et d'oxydation d'un groupe de cellules nerveuses, cette personnalité est bien précisément ce qui s'évanouira dès la rupture du consensus de ses cellules; et voilà pourquoi tout le reste ne saurait toucher les humains, qui ont vaguement la certitude de ce fait inéluctable.

Sans doute la matière est immortelle, et brassée dans le remous éternel, sans cesse revivifiée par la chaleur solaire, elle est appelée à des vies sans fin; sans doute aussi aucune énergie ne se perd, et tout ce qui a été activité vitale vivra éternellement sous forme d'ondulations et de vibrations que rien ne saurait anéantir, dans les espaces sans limites de l'univers.

Mais ce qu'il faut à l'homme, ce qu'il s'est donné avec ses mythes religieux, ou ce qu'il cherche dans les évocations de l'occultisme et du spiritisme, c'est la croyance à la conservation de la personnalité psychique, avec la conscience de l'être et de son cortège de souvenirs; et non cette métempsychose décevante que nous offre seulement la science positive, avec un avenir dans la faune des tombeaux, ou dans quelque ondulation de l'éther.

Aussi bien l'on ne saurait reprocher à M. Finot de ne pas nous avoir donné la solution souhaitée par l'homme qui ne veut pas mourir, et de ne pas avoir résolu des problèmes actuellement insolubles, et qui le seront vraisemblablement toujours. Il faut bien plutôt le louer pour s'être toujours maintenu dans le domaine des faits scientifiques, et nous avoir présenté, sous son jour le plus consolant, cette thèse que la mort est, en somme, une étape dans l'évolution de la matière vivante, et qu'elle ne termine rien du tout; que l'être vivant, à peine né, tend à la mort, comme une maison à peine bâtie tend à la destruction; que le passage de vie à trépas, d'après les témoignages les plus certains, n'est ni douloureuse ni horrible, car seule la maladie est douloureuse et non la mort; et que c'est chose bien peu sage de hâter la mort par la peur de mourir.

D'autant qu'au cours de cette thèse optimiste, l'auteur a fait œuvre de savante vulgarisation et de saine philosophie, écrivant un livre qui se lit avec curiosité et profit, et qui fait penser; ce qui, par ces temps, n'est point chose banale.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Novembre au 2 Décembre 1900  
 CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, sable.  
 — b. Saint-Louis, fr., c. Jourdan, —  
 Départs du 25 Novembre au 2 Décembre  
 CANNES, b. Louise, fr., c. Gare, sur lest.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
 8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 10 décembre 1900, à 2 heures du soir et jours suivants, dans un magasin sis rue Caroline, n° 3, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et objets mobiliers

composant le fonds de commerce de ferblantier-zingueur que faisait valoir le sieur Jean GHISOLI.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Charles-Nicolas SAHM, commerçant ayant demeuré à Monaco, sont invités à se rendre, le 11 décembre courant, à 4 heures un quart du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,  
 RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
 30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 10 décembre courant, à 2 heures de l'après-midi, dans un appartement au troisième étage d'une maison dénommée Palais Royal, sise à Monaco, circonscription de Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets en fer et cuivre, armoire à glace, commode-toilette, tables de nuit, glaces, chaises, tapis, machine à coudre, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Ch. TOBON.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Voyages circulaires à coupons combinables

SUR LE RÉSEAU P.-L.-M.

et sur les Réseaux P.-L.-M. et Est

Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des carnets individuels ou de famille pour effectuer sur ce réseau ou sur les réseaux P.-L.-M. et Est, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours total d'au moins 300 kilomètres. Le prix de ces carnets comporte des réductions très importantes qui atteignent, pour les billets collectifs, 50 % du Tarif Général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1,500 kilomètres; 45 jours de 1,501 à 3,000 kilom.; 60 jours pour plus de 3,000 kil. Faculté de prolongation à deux reprises, de 15, 23 ou 30 jours, suivant le cas, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer, et d'envoyer cette carte cinq jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 fr.

Le délai de demande est réduit à deux jours (dimanches et fêtes non compris), pour certaines grandes gares.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Nov.-Déc.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
26	759. »	752.5	754.5	754.2	754.9	15.5	16.5	15.3	13.8	14. »	63	O. faible.	Beau.		
27	56. »	55.5	55 »	55. »	54.5	15.5	17.4	15.5	14. »	13.7	60	id.	id.		
28	50. »	46.9	46. »	45.4	45.9	14. »	14 »	13.8	13.5	13.4	70	E. faible.	Nuageux, averses.		
29	42. »	40.2	40.2	41. »	41. »	13.9	14. »	14.3	13.8	13.8	71	id.	Nuageux, pluie.		
30	38.4	38. »	38 »	39. »	40. »	14. »	14.6	14.2	13.8	13.7	76	O. faible.	id.		
1	45. »	44.5	45. »	46. »	46. »	15.4	17.4	16 »	14.9	14. »	74	O. faible.	Nuageux.		
2	49.4	48.4	49. »	50. »	51.4	15. »	17.5	16.5	15. »	14.9	73	O. faible.	Variable.		
DATES						26	27	28	29	30	1	2			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	17. »	17.5	14.5	14.3	14.8	17.5	18. »		
						Minima.	13.5	13. »	12.5	12.3	13.4	13.5	13.8	Pluie tombée: 59 <sup>mm</sup> 8	

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
 IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris  
 Pour la fabrication des objets en bois d'olivier  
 Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS  
 JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS  
 GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES  
 PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES  
 FOURNITURES DE BUREAUX  
 PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — ÉVENTAILS  
 GANTS. — RUBANS. — VOILETTES  
 CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES  
 CRAVATES. — CHAUSSURES FINES  
 OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES  
 ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS  
 ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
 MONACO-GONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
 et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Imprimerie de Monaco — 1900